

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 39 (1901)
Heft: 32

Artikel: Le 4 août
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-198875>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

derrai la porta po ourè cein que desiont. Et sedès-vo cein que l'a oiu :

La carbiatière que desai à se n'hommo :

— Lo tè desè bin, mè, dè ne pas allà preindre l'èdhie ào lé po rappondre cé vin! Te vai ora, quin guignon no z'arrevè et quinna ver-gogne cein no fà!

Le 4 août.

Dimanthe dernier dans un des trains du matin, de Lausanne à Vevey. Le wagon est bondé de sous-officiers de toutes armes et de toutes les parties de la Suisse, qui se rendent à la fête fédérale. Ça et là, noyés dans les uniformes, apparaissent quelques voyageurs en civil et deux ou trois dames.

— Hé! salut, Albert! crie un sergent d'artillerie assis à l'extrémité de la longue voiture.

— Adieu, Charles! répond de l'autre bout du wagon un sous-officier du train.

Et, sans quitter leurs places, les deux amis font la causette en poussant la voix de toutes leurs forces, afin de dominer le bruit, non des conversations, que ce colloque de stentors a fait faire immédiatement, mais du train qui roule avec fracas entre les murs des vignes.

— Dis donc, Charles, te souviens-tu du 4 août?

— Du 4 août?

— Oui, du 4 août.

— De quel 4 août?

— Du 4 août 92, pardine!

— Ah! du 4 août 92.

— Oui, ne te rappelles-tu pas?

— Du 4 août 92?... Ma foi, je ne puis pas me ressouvenir.

— C'était un jeudi.

— Un jeudi?

— Comment tu as oublié le jeudi 4 août 92 à Thoune?

— A Thoune?... était-ce bien à Thoune?

— Oui, mon vieux, à Thoune.

— Le diable m'emporte si ce 4 août 92 à Thoune me dit quelque chose!

— C'est pas si vieux que ça, pourtant.

— Oui, oui, j'y suis maintenant... C'est-à-dire, non!...

— Voyons, tu te rappelles bien que c'était notre jour d'entrée à la caserne de Thoune.

— Le 4 août 92?

— Parfaitement.

— Eh bien, décidément, je ne me souviens de rien de ce jour-là.

— T'as la mémoire courte, mon pauvre Charles... Et ces quatre bouteilles d'Espesses que l'ami Eugène avait apportées dans son sac, tu les a aussi oubliées?

— Ah! c'était le jour de l'Espesses à Eugène? Cré nom de nom! Pour sûr que je ne l'ai pas oublié. Nous avions un petit plumet, oh! un tout petit plumet de rien du tout, en entrant en caserne. Parbleu, si je m'en souviens! Je nous vois tous les trois. Grâce aux bouteilles, nous étions arrivés après l'appel... C'était bien comme tu dis, le 4 août?

— Le 4 août 92, ma vieille branche! On n'a pas le droit d'oublier des dates comme celle-là.

— Te fâche pas; si tu avais tout de suite parlé des bouteilles, je me serais rappelé d'emblée ce 4 août-là.

— Vevey! Vevey! crie le contrôleur. Tous les sous-offs descendent et l'on entend encore la voix de Charles: « Le 4 août 92! Ah! mon vieux Albert; tu m'as fait du bien en me rappelant cette date. Le 4 août 92, nom d'une pipe de sergent! »

L'eau chaude dans l'antiquité.

Dans l'antiquité, chez les Grecs et les Romains, l'eau chaude était très appréciée comme boisson, au point de vue de la santé. A côté

des cabarets où l'on vendait du vin, il y avait, en Grèce (à Athènes surtout) et à Rome, des *thermopolies* ou *cabarets d'eau chaude*, qui étaient, paraît-il, très fréquentés.

A ce propos, nous lisons ce qui suit dans un ouvrage d'une très grande valeur historique, l'*Histoire des Hôtelleries*, par MM. Michel et Fournier:

On sait combien, dans l'antiquité, l'eau chaude paraissait délectable à boire, et quelles vertus hygiéniques on s'accordait à lui trouver. Plutarque, dans son traité sur la *Conservation de la santé*, dit qu'elle se boit sans soif, qu'elle délasse le corps, soutient les forces, etc. Timée n'en parle pas avec moins de faveur, devant ainsi, sans s'en douter, les exclamations enthousiastes du docteur Sangrado, en l'honneur des buveurs d'eau chaude: « Mille fois, s'écrie, à ce propos, le maître de Gil Blas, mille fois plus estimables et plus innocents que les cabarets de nos jours, ces thermopolies des siècles passés, où l'on n'allait pas honteusement prostituer son bien et sa vie en se gorgeant de vin, mais où l'on se réunissait pour s'amuser honnêtement et sans risque à boire de l'eau chaude. »

On ne peut s'empêcher de se demander quel succès auraient, aujourd'hui, chez nous, des établissements dont l'enseigne porterait:

Eau chaude de premier choix.

Quoiqu'il en soit, nous connaissons de nombreuses personnes qui se sont guéries de maux d'estomac en buvant de l'eau chaude un certain temps après les repas, pour en faciliter la digestion.

Voici, d'ailleurs, ce que nous lisons, l'autre jour, dans un journal, à propos de l'eau chaude:

Le mal de tête cède presque toujours à l'application simultanée d'eau chaude sur la nuque et sur les pieds.

Une serviette pliée, trempée dans l'eau chaude, tordue rapidement et appliquée sur l'estomac, agit d'une manière presque magique contre les coliques.

L'eau chaude, appliquée à large dose une demi-heure avant de se coucher, est un bon remède contre la constipation; le même traitement, continué pendant quelques mois et associé à une diète appropriée, est très utile pour la cure de beaucoup de dyspepsies.

Un des meilleurs moyens de calmer les douleurs gastriques et de précipiter la digestion, est l'absorption d'une certaine quantité d'eau aussi chaude que possible. On fait ainsi un vrai lavage de l'estomac, dont on chasse le contenu dans l'intestin. On peut prendre l'eau sous forme d'infusion de menthe, d'anis et de camomille.

Rien ne coupe plus rapidement court à une congestion pulmonaire, à une angine ou à un rhumatisme, que des applications bien faites d'eau chaude.

Une serviette, pliée en plusieurs doubles, trempée dans l'eau chaude et tendue, appliquée sur la partie douloureuse, apporte un soulagement aux maux de dents et aux névralgies.

C'est l'usage. — Il fallait à l'Exposition de Vevey — comme à toute fête — une « Marche officielle ». C'est l'usage. M. Gustave Doret a bien voulu aller au-devant de l'appel que lui aurait sans doute adressé le Comité. Il a dédié à notre Exposition vaudoise une marche vraiment remarquable, et qui contraste fort heureusement avec les banalités auxquelles nous sommes habitués en pareille circonstance. Cette marche, construite sur deux thèmes principaux, travaillés et développés avec cette maîtrise qui caractérise M. Gustave Doret, a grand succès. Bientôt, elle sera populaire, et cela d'autant mieux qu'elle vient d'être mise en vente par la *Maison Fortsch Frères, Lausanne et Vevey*. Editions pour piano (4 fr. 50), pour orchestre, pour fanfare et pour harmonie.

Les premiers chemins de fer. — Voici, d'après *La Nature*, quelles ont été les dates d'inauguration des chemins de fer dans les principaux pays du globe: Angleterre, 27 septembre 1825; Autriche, 30 septembre 1828; France, 1^{er} octobre 1828; Etats-Unis, 28 décembre 1829; Belgique, 3 mai 1835; Allemagne, 7 décembre 1835; Ile de Cuba, 7 décembre 1837; Russie, 4 avril 1838; Italie, 4 septembre

1839; Suisse, 15 juillet 1844; Espagne, 24 octobre 1848; Indes, 18 avril 1853, etc.

Taches d'humidité dans le linge. — Ces taches disparaissent complètement par le procédé suivant:

On mélange une cuillerée de sel fin avec une cuillerée à café de sel ammoniac en poudre, on fait dissoudre ces deux substances dans deux cuillerées d'eau. Après avoir enduit, à plusieurs reprises, les taches de cette pâte, on étend le linge à l'air où on le laisse plusieurs heures, et après seulement on le lave comme à l'ordinaire.

Boutades.

Une dame très coquette écrivant ses mémoires:

« Tous ces chagrins avaient fortement altéré ma santé: en deux ans, j'avais vieilli d'au moins six mois. »

La logique des enfants:

Bob vient de dévorer un nombre respectable de tartines à la confiture et il croit devoir se lécher les doigts.

Comme sa mère lui défend cet exercice:

— Mais, maman, s'écrie Bob, pourquoi me dis-tu toujours de ne rien laisser perdre?

Après l'averse, deux canards,
Francs nasillards, francs grenouillards,
Peu soucieux du renom d'ange,
Clapinaient gaiement dans la fange
D'une rigole faite *ad hoc*.

« Sales gamins! » pensait un coq.
Ainsi soit-il, mais le beau sire,
Ai-je besoin de vous le dire?
S'était, lui, coq, tout le premier,
Perché sur un tas de fumier.

H. BLANVALET.

On raconte qu'anciennement, à Roche, quand la municipalité faisait miser l'auberge communale, où il y avait une boucherie, l'huissier criait:

— A dou ceint francs, la maison de vela de Rolze et le droit de tia (A deux cents francs, la maison de ville de Roche et le droit de tuer.)

Livraison d'*août* de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE: Le quinzième siècle italien, par E. Bovet. — A travers l'Amérique du sud, par F. Macler. (Seconde et dernière partie.) — Irène Audéol. Roman, par T. Combe. (Huitième partie.) — En Finlande, par Eug. Mottaz. (Seconde et dernière partie.) — Venise, par Henry Aubert. — Le dernier loup de la province. Nouvelle, par V. Gaudard de Vinci. — Chroniques parisiennes, allemande, anglaise, russe, suisse, scientifique et politique. — Bureau, place de la Louve, 1, Lausanne.

Vevey. — L'Exposition cantonale vaudoise et l'Exposition nationale des Beaux-Arts continuent à attirer à Vevey un grand nombre de visiteurs suisses et étrangers. Chacun trouve, dans les galeries et dans les jardins bien soignés, quelque chose à son goût; les personnes même qui ne s'intéressent à rien sont captivées par la joyeuse animation qui règne partout, par la fraîcheur des décorations et par le cadre si pittoresque qui sert à l'Exposition.

La rédaction: L. MONNET et V. FAVRAT.

Papeterie L. MONNET, Lausanne.

3, RUE PÉPINET, 3

Avis aux touristes:

ALBUMS POUR DESSINS

Cartes postales illustrées.

Dépôt des billets de la loterie de l'Exposition cantonale vaudoise.

Lausanne. — Imprimerie Guillaud-Howard.